

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITE VENDREDI 20 Janvier

Présents : Annie Massoni- Jean Paul Claude – Daniel

Mathieu- Daniel Malé – Christian Renard – Claude Léonard – Claude Collenne- Chantal Martin Dominique Janin – Odile Cunin

Absents excusés : Régis Morlot – Marie Claire Vernet

### AG 5 Février 2023 : Salle Beauregard

Repas assuré par le traiteur « le Fumé d'Alex » de Saint-Dié – apéritif (coktail) offert par la municipalité et préparé par Lise Winter.

Achat des vins par Christian Renard

Achat des fleurs et des serviettes par Chantal

Tarif pour le chauffage : 6 Euros de l'heure soit au total 12h de chauffage (samedi de 13 à 16h et de 7h à 16h le dimanche) = 72 Euros.

## Remise de décorations à l'issue de l'AG

Diplôme d'honneur Or et médaille : Daniel Mathieu – Roger Levrey – Jean Claude Claudel –

Chantal Martin - Michel Boehm - Dominique Janin - Bernard Favard

Diplôme d'honneur Argent : René Leclere – Antoine Magron – Alain Pavoz

Diplôme d'honneur : Sylvie Léonard

Rapports d'activité pour 2022 : à rendre pour le 31 janvier à la Fédération et au D3.

Quelques informations (rapports évidemment plus complets)

Rapport : composition du Comité

<u>Rapport Randos</u>: 41 sorties pour les jeudis après-midi – 15 sorties pour les « marches à allure modérée » et 30 sorties les dimanches – 2 sorties raquettes – 20 sorties « marche nordique »

7 guides GRP en activité et 12 guides randos au total

Rapport Sentiers: 21 baliseurs sur 3 équipes – longueur totale des sentiers: 340 km – 4579

km parcourus en voiture pour travaux effectués – total h. de travail : 1830 heures.

Rapport Activité Tourisme : 1 séjour d'une semaine en Normandie

Rapport Jeunes: 11 sorties scolaires avec des écoles primaires et des collégiens

Rapport Environnement : sont signalées quelques dégradations d'origine naturelle et

humaine

#### Le fichier

Il se remplit au fur et à mesure des inscriptions depuis le 5 janvier.

Comme l'an passé, de nouvelles cartes de membres envoyées par la Fédération. Chacun, en cliquant sur un lien est invité à imprimer son document. Un rappel a été fait pour signaler aux adhérents que fréquemment, l'envoi arrive dans les spams ! De la vigilance donc avant

de jeter ses spams à la corbeille.

## **Finances**

L'année écoulée a dégagé un excédent

La cotisation sans la revue va passer pour 2024 à 20 Euros . La cotisation avec revue reste à 25 Euros. A faire voter à l'AG

Les frais de déplacement sont passés de 0.32 Euros/km à 0.38 Euros/km

Le CV va prendre une adhésion à l'association « les Amis des la Hallière » : 12 euros

## **Travaux sur sentiers**

Pour les 3 équipes, les activités depuis novembre sont été très ralenties. Elles reprendront après la date de l'AG

L'équipe de Raon a aménagé des marches sur le circuit JM Michel et a procédé à une mise en valeur de la roche Saint Blaise et de celle du Pouillot.

Pierre propose de donner le nom de Pierre Gaillard à un circuit qui pourrait s'appeler « circuit du Joli Bois – Pierre Gaillard » - Situé dans le massif de Repy, il cumulerait le circuit des Francs Tireurs et celui du Joli Bois

Il y a aussi un « Appel à projet régional » proposé par Aurélie Mathieu (Présidente de l'association Eco-Tourisme AKM, correspondante de Vosges Matin et ....nouvelle adhérente de notre CV). Il s'agit de création de parcours avec QR Codes. Elle se propose de créer des QR Codes numériquement avec des informations sur les lieux importants ; les élèves du lycée Louis Geisler pourraient faire la gravure des QR Codes sur des plaques apportées par le CV et les baliseurs se chargeraient de la pose des plaques en présence des élèves du lycée. Aurélie a la possibilité au travers d'un appel à projet régional de recevoir une récompense pour la création de ce projet collaboratif. Ainsi seraient associés le CV, le lycée et la municipalité. Date limite pour dépôt du projet : 5 mars

Pierre, Aurélie et moi-même avons convenu d'un rendez-vous très prochainement pour mettre ce projet en route.

#### **Ticket Sports**

2 après-midis sont retenus pendant les vacances de février avec des scolaires, l'un dans la Côte Beauregard et l'autre dans le massif de Repy – Responsable : Claude Léonard Le CV touche 60 Euros

# **Informations diverses**

<u>Signature le mercredi 25 janvier à la Communauté d'Agglo à Saint Dié d'une nouvelle convention</u> relative au balisage, à l'entretien et à la création de sentiers de randonnées pédestres. Cela en présence de tous les présidents de CV ayant un territoire dans la Comm d'Agglo.

Repas de fin d'année concernant les dimanches : 12 novembre à Etival (Beaulieu Parc) Responsable de la réservation : JP Claude

Le menu sera choisi ultérieurement

PROCHAINE REUNION DU COMITE: VENDREDI 17 MERS à 14 heures